Cette année encore, SPORTSQUÉBEC coordonnera quatre (4) programmes d’assistance financière. Un texte explicatif sur les différents programmes est disponible en pièce jointe et sur le site internet de Sports Québec au menu « Programmes », section « bourses aux athlètes » à l’adresse suivante : <http://www.sportsquebec.com/pages/programmes-de-bourses.aspx>

Tous les athlètes identifiés « Excellence », « Élite », « Relêve » et « Espoir » qui sont des étudiants à temps plein sont éligibles à soumettre leur candidature pour ces programmes d'assistance financière.

En complément d’information, voici ce que vous aurez à faire :

**Chaque athlète doit**:

* Créer son propre compte avec son adresse courriel personnelle et un mot de passe à l’adresse suivante : <https://www.energik-sportsquebec.com/athlete.>
* **Ceux qui ont déjà rempli le formulaire en ligne depuis 2015 doivent reprendre leur compte déjà existant.**
* Compléter toutes les sections du formulaire en ligne incluant l’ajout du bulletin scolaire à l’adresse suivante : <https://www.energik-sportsquebec.com/athlete> et ce, **entre le 1er juillet et le 27 septembre 2019**.

Notez que les formulaires incomplets ne seront pas retenus. Seulement les athlètes retenus seront contactés par les fondations respectives.

Voici un résumé des spécifications pour chaque fondation :

**Toutes les fondations :**

Les athlètes doivent tous être étudiants à l’exception des sports pour personnes handicapées pour la Fondation de l’athlète d’excellence du Québec. Pour plus de précision et pour connaître l’ensemble des critères, veuillez consulter la brochure. Le bulletin le plus récent est obligatoire pour toutes les fondations. Pour les athlètes inscrits à leur première session collégiale, il y aura lieu de fournir le bulletin de cinquième secondaire du ministère de l’Éducation et de l’enseignement supérieur.

**Fondation Sport-Études** :

Les athlètes doivent avoir un excellent profil sportif suivi d’un bon dossier académique au-dessus de la moyenne. Il peut arriver qu’un athlète ayant un excellent dossier académique soit sélectionné par rapport à un athlète ayant un profil sportif similaire à ce dernier. Il est important de mentionner que la fondation offre également des bourses de persévérance. La Fondation Sport-Études soutient exclusivement les étudiants-athlètes inscrits à Alliance SportÉtudes enseignement supérieur (collégial et universitaire).

**Club de la Médaille d’or** :

Les athlètes seront sélectionnés par le Comité des bourses du Club qui évaluera en priorité les recommandations des fédérations sportives membres du Club de la Médaille d'or. Par la suite, l’athlète n’ayant pas reçu d’aide financière provenant du Club au cours des dernières années et n’ayant jamais reçu de bourse provenant d’une autre fondation sera éligible.

**Fondation Nordiques**:

L'aide de la Fondation s'adresse aux étudiants ou aux résidents de la région de la Capitale-Nationale ou de Chaudière-Appalaches. Un étudiant disposant uniquement d'une adresse temporaire dans l'une ou l'autre de ces régions, mais qui y est inscrit à un programme d'études et qui participe à un programme sportif de haut niveau peut également bénéficier de l'aide de la Fondation.

N'hésitez pas à communiquer avec moi ou avec Sports Québec directement si vous avez des questions.

Alanna Routledge
Directrice des compétitions, Curling Québec
514-252-3088 x 3563
aroutledge@curling-quebec.qc.ca